

Commune de LEZIGNE
Compte rendu de réunion Séance du 07/02/2017

L'an 2017 et le 7 février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle Lucien Boré sous la présidence de LEBRUN Henri, Maire.

Présents : M. LEBRUN Henri, Maire, Mmes : BODY Christelle, LAMBRECHTS Brigitte, LANGLAIS Gisèle, MM : AILLERIE Patrice, DOLBEAU Cédric, GOURDON Michel, LEMOINE Antony, MONNIER Sébastien, RAIMBAULT Yohann, RAVET Alexandre

Excusés : Mmes CHIRON Sylvie, BOULAY Nathalie, BOURDIN Mélinda pouvoir à LEMOINE Antony, M. CIROT Marc

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- En exercice : 11

Date de la convocation : 31/01/2017

Date d'affichage : 31/01/2017

Secrétaire de séance : BODY Christelle

SOMMAIRE

- 1) Loyer du garage pour le car
- 2) Loyer du bureau du SIAEP
- 3) Vote des subventions
- 4) Vote des taux
- 5) Recrutement d'agents
- 6) Contrat « Risque Statutaire » GRAS SAVOYE
- 7) Permanences élections présidentielles et législatives
- 8) Questions diverses

1. Loyer du garage pour le car

Réf : 01-07/02/17

Monsieur le Maire rappelle le tarif de location du garage pour le car du SIVM HUILLE LEZIGNE pour l'année 2016 soit 600 € et propose de les maintenir pour 2017.

Décision : adoptée à l'unanimité

2. Loyer du bureau du SIAEP

Réf : 02-07/02/17

Monsieur le maire nous rappelle pour information que le loyer du bureau du SIAEP est de 300 €. Après avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le maintien du loyer mensuel de 300€ pour le SIAEP.

3. Vote des subventions 2017

Monsieur le Maire présente les nouvelles demandes de subventions pour l'année 2017 arrivées depuis le dernier Conseil Municipal du 10/01/2017.

Le Conseil Municipal confirme sa délibération n°07-10/01/17 concernant les montants et les destinataires des subventions pour l'année 2017.

4. Vote des taux

Réf : 03-07/02/17

Rappel des taux des trois taxes pour 2016 :

Taxe d'habitation : 10.66%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 16.75%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties à 34.78%

Monsieur le maire propose au conseil municipal de maintenir ces taux pour l'année 2017.

Après délibération et à l'unanimité le conseil municipal accepte le maintien des taux des taxes de 2016 pour l'année 2017.

5. Recrutement d'agents

Réf : 04-07/02/17

Monsieur le Maire nous informe que l'agent technique Jean-Claude VEDIS partira à la retraite le 1^{er} mai 2017.

Par ailleurs, Nicolas LANGEVIN sera mobilisé à partir du vendredi 3 mars pour effectuer du ramassage scolaire (matin et soir) dans le cadre du remplacement de Christelle DAILLÈRE.

Monsieur le Maire propose de recruter un nouvel agent technique à partir du 1^{er} mai afin de remplacer Jean-Claude VEDIS et de recruter un agent technique saisonnier en CAE du 1/04/2017 au 30/09/2017.

M. le Maire rappelle que le CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) est un dispositif qui cherche à faciliter l'insertion professionnelle des personnes en difficulté sur le marché du travail. Il est constitué d'une convention et d'un contrat de travail. Le bénéficiaire du CAE doit signer une convention individuelle avec l'employeur et Pôle emploi (ou le président du conseil général lorsque le département verse le RSA au bénéficiaire). Cette convention est conclue préalablement au contrat de travail.

Par ailleurs, Monsieur le Maire nous informe du souhait de Paule ROINSOLLE de quitter son poste d'agent d'accueil à partir de fin mai 2017.

Dans ce cadre, M. le Maire propose un CDD de deux mois et 3 semaines à Paule ROINSOLLE et le recrutement d'un nouvel agent en CAE pour la remplacer à partir du 24/04/2017 jusqu'au 31/12/2017.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de recruter deux agents en CAE ainsi qu'un nouvel agent technique et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces recrutements.

6. Contrat d'assurance groupe « Risque Statutaire » GRAS SAVOYE

Réf : 05-07/02/2017

Le maire rappelle au conseil que, conformément aux dispositions de l'article 26 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le Centre de Gestion peut souscrire pour le compte des collectivités et établissements du département, qui le demandent, des contrats d'assurance des garantissant contre les risques financiers découlant des dispositions des articles L416-4 du code des communes et 57 de la loi 84-53 suscitées ainsi que des dispositions équivalentes couvant les risques applicables aux agents non titulaires.

Considérant l'intérêt que représente la négociation d'un contrat d'assurance groupe,

Le Conseil après délibération décide de rattacher la collectivité à la consultation lancée par le Centre de gestion pour la couverture des risques statutaires des agents à compter du 1^{er} janvier 2018.

Caractéristiques de la consultation :

- Couverture de l'ensemble des risques statutaires pour les agents titulaires et non titulaires.
- Franchise de 30 jours cumulés avec abrogation pour les arrêts supérieurs à 60 jours, accidents du travail et maladies professionnelles sans franchises.
- Garantie des charges patronales (optionnelle).
- Option : franchise de 10 jours fermes pour accident du travail et maladie professionnelle ; cette option devra nécessairement être associée à une proposition sans franchise pour ces deux risques.

Charge le Maire de signer la demande de consultation.

7. Permanences élections présidentielles et législatives 2017

PREMIER TOUR PRESIDENTIELLE : DIMANCHE 23 AVRIL 2017

Horaires	Conseillers
8h-11h	Marc CIROT, Brigitte LAMBRECHTS, Yohann Raimbault
11h-14h	Gisèle LANGLAIS, Anthony LEMOINE, Sébastien MONNIER
14h-17h	Cédric DOLBEAU, Christelle BODY, Michel GOURDON
17h-19h	Henri LEBRUN, Sylvie CHIRON, Patrice AILLERIE
Dépouillement 19h-22h	Henri LEBRUN, Sylvie CHIRON, Patrice AILLERIE

DEUXIEME TOUR PRESIDENTIELLE: DIMANCHE 7 MAI 2017

Horaires	Conseillers
8h-11h	Marc CIROT, Sébastien MONNIER, Yohann Raimbault
11h-14h	Anthony LEMOINE, Gisèle LANGLAIS,
14h-17h	Cédric DOLBEAU, Christelle BODY, Michel GOURDON
17h-19h	Henri LEBRUN, Sylvie CHIRON, Patrice AILLERIE
Dépouillement 19h-22h	Henri LEBRUN, Sylvie CHIRON, Patrice AILLERIE

PREMIER TOUR LEGISLATIVE : DIMANCHE 11 JUIN 2017

Horaires	Conseillers
8h-10h30	Sébastien MONNIER, Brigitte LAMBRECHTS,.....
10h30-13h	Alexandre RAVET, Anthony LEMOINE,
13h-15h30	Cédric DOLBEAU, Christelle BODY, Michel GOURDON
15h30-18h	Henri LEBRUN, Sylvie CHIRON, Patrice AILLERIE
Dépouillement	Henri LEBRUN, Sylvie CHIRON, Patrice AILLERIE

DEUXIEME TOUR LEGISLATIVE : DIMANCHE 18 JUIN 2017

Horaires	Conseillers
8h-10h30
10h30-13h	Anthony LEMOINE,
13h-15h30	Cédric DOLBEAU, Christelle BODY, Michel GOURDON
15h30-18h	Henri LEBRUN, Sylvie CHIRON, Patrice AILLERIE
Dépouillement	Henri LEBRUN, Sylvie CHIRON, Patrice AILLERIE

10. Questions diverses

AGENDA

Repas des anciens 2017 : Décalé au 22/04/2017 (au lieu du 29/04/2017)

Michel Gourdon se porte volontaire pour distribuer des papiers dans les boîtes aux lettres des personnes concernées afin de les mettre au courant.

Salon des vins : Samedi 12 mars 2017 à la salle des loisirs de Lézigné

Prochains Conseils Municipaux : les mardis 25/04/2017, 23/05/2017, 20/06/2017, 5/09/2017, 3/10/2017, 7/11/2017, 5/12/2017.

Repas de Noël des agents et du Conseil : Vendredi 15 décembre 2017

Aménagements de voirie pour la sécurité des riverains

Suite à différentes plaintes d'habitants de Lézigné, des aménagements pour sécuriser les abords des routes de la commune seront mis en place afin de faire ralentir les conducteurs.

Des aménagements provisoires seront mis en place dans les rues de la Gare, du Vivier et d'Ignereille, avec l'aide de l'ATD de Baugé, dans l'attente d'installations de signalétiques définitives après les travaux d'enfouissement de réseaux.

Séance levée à 22h15